

# NORME INTERNATIONALE

ISO  
3810

Deuxième édition  
1987-10-01

Corrigée et  
réimprimée  
1992-07-01



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION  
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION  
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

## Dalles d'aggloméré de liège pour revêtements des sols — Méthodes d'essai

*Floor tiles of agglomerated cork — Methods of test*  
**ITEH Standards**  
**(<https://standards.iteh.ai>)**  
**Document Preview**

[ISO 3810:1987](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77be99ba-fa65-4b8c-aee8-ef76115dfc2d/iso-3810-1987>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

iTeh Standards

La Norme internationale ISO 3810 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 87, *Liège*.

(<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3810 : 1977), dont elle constitue une révision technique.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

# Dalles d'aggloméré de liège pour revêtements des sols — Méthodes d'essai

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les méthodes d'essai pour la détermination des caractéristiques suivantes des dalles d'aggloméré de liège pour le revêtement des sols : dimensions et équerrage, masse volumique, tension de rupture à la traction, déformations initiale et résiduelle, taux de cendres et résistance à l'acide chlorhydrique bouillant.

## 2 Références

ISO 3813, *Dalles d'aggloméré de liège pour revêtement des sols — Caractéristiques, échantillonnage et emballage.*<sup>1)</sup>

ISO 9366, *Dalles d'aggloméré composé de liège pour revêtement des sols — Détermination des dimensions, de l'équerrage et de la rectilinéarité des bords.*<sup>2)</sup>

## 3 Réactif

Acide chlorhydrique,  $\rho_{20} \approx 1,18$  g/ml, de qualité technique.

## 4 Appareillage

4.1 Balance, précise à  $\pm 0,5$  g.

4.2 Balance, précise à  $\pm 0,1$  mg.

4.3 Creuset, en porcelaine, en nickel ou en platine.

4.4 Chronomètre.

4.5 Désiccateur.

4.6 Étuve, avec régulation de la température et de l'humidité.

4.7 Étuve électrique, capable de maintenir la température à  $103 \pm 2$  °C.

4.8 Four à moufle électrique, capable de maintenir la température à  $450 \pm 20$  °C.

4.9 Machine d'essai de traction, avec une précision de  $\pm 1$  N, ayant une mâchoire fixe et une mâchoire mobile distantes de 12 mm. La mâchoire mobile doit se déplacer, sans charge, à une vitesse de 300 mm/min.

4.10 Presse à charge statique, avec plateaux plats parallèles de dimensions supérieures à celles des éprouvettes et comprenant

4.10.1 Palpeur en acier, cylindrique, de 28,7 mm de diamètre (645 mm<sup>2</sup> de surface), fixé à la tête mobile.

4.10.2 Micromètre gradué, permettant la lecture à  $\pm 0,05$  mm, fixé à la tête mobile et donnant une lecture directe de l'épaisseur du matériau comprimé.

4.10.3 Poids, destinés à faire varier la charge appliquée par la tête mobile.

4.11 Dispositif pour l'essai de résistance à l'acide chlorhydrique bouillant, comprenant

4.11.1 Ballon, en verre, à fond rond, de capacité min. 500 ml.

4.11.2 Réfrigérant à reflux.

4.11.3 Dispositif de chauffage et de maintien de la température.

4.12 Emporte-pièce, pour la préparation des éprouvettes.

## 5 Échantillonnage et conditionnement

Effectuer tous les essais à la température ambiante, sur des dalles de l'échantillon prélevées conformément à l'ISO 3813 et conditionnées dans l'étuve (4.6) durant 24 h, à  $20 \pm 2$  °C et à  $65 \pm 5$  % d'humidité relative, sauf spécifications contraires.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 3813-1977.)

2) Actuellement au stade de projet.

## 6 Méthodes d'essai

### 6.1 Dimensions

#### 6.1.1 Longueur et largeur

Sur chaque dalle de l'échantillon, procéder conformément à la méthode spécifiée dans l'ISO 9366.

Exprimer les résultats en millimètres et les arrondir au 0,1 mm le plus proche.

#### 6.1.2 Épaisseur

Sur chaque dalle de l'échantillon, procéder conformément à la méthode spécifiée dans l'ISO 9366.

Exprimer les résultats des mesurages en millimètres et les arrondir au 0,1 mm le plus proche.

#### 6.1.3 Écarts

Calculer l'écart de chacune des dimensions en établissant la moyenne des écarts déterminés pour chaque dalle. Aucun écart individuel ne doit dépasser la tolérance admise dans l'ISO 3813.

### 6.2 Équerrage et rectitude des bords

Prendre au hasard cinq dalles de l'échantillon. Procéder conformément à la méthode spécifiée dans l'ISO 9366.

### 6.3 Masse volumique apparente

#### 6.3.1 Mode opératoire

Déterminer les dimensions de chaque dalle de l'échantillon, comme spécifié en 6.1, et déterminer sa masse à l'aide de la balance (4.1). La masse volumique est donnée par le quotient de la masse de la dalle, exprimée en grammes et arrondie au 0,5 g le plus proche, par son volume, exprimé en centimètres cubes et arrondi au 0,1 cm<sup>3</sup> le plus proche, ce volume étant égal au produit des dimensions linéaires, exprimées en centimètres et arrondies au 1 mm le plus proche.

#### 6.3.2 Expression des résultats

Calculer la masse volumique de l'échantillon en établissant la moyenne des valeurs déterminées par les essais. Exprimer le résultat en kilogrammes par mètre cube et l'arrondir au 1 kg/m<sup>3</sup> le plus proche.

### 6.4 Déformations initiale et résiduelle

#### 6.4.1 Préparation des éprouvettes

Découper sur chaque dalle de l'échantillon une éprouvette mesurant 5 cm × 5 cm et dont l'épaisseur est celle de la dalle.

#### 6.4.2 Mode opératoire

Placer chaque éprouvette sur la plaque fixe de la presse (4.10), appliquer le palpeur sur le centre et exercer une pression de

88,9 N durant 15 s, puis lire aussitôt l'épaisseur ( $d_1$ ) de l'éprouvette. Porter la pression exercée par le palpeur à 444,5 N, maintenir cette pression durant 10 min, puis lire l'épaisseur ( $d_2$ ) de l'éprouvette dans la zone soumise à la pression du palpeur. Annuler la pression et laisser l'éprouvette en repos durant 1 h. À la fin de cette période, appliquer à nouveau le palpeur avec une pression de 88,9 N durant 15 s, puis lire l'épaisseur ( $d_3$ ) de l'éprouvette dans la zone de compression.

#### 6.4.3 Expression des résultats

La déformation initiale de chaque éprouvette, exprimée en pourcentage, est donnée par la formule

$$\frac{d_1 - d_2}{d_1} \times 100$$

La déformation résiduelle de chaque éprouvette, exprimée en pourcentage, est donnée par la formule

$$\frac{d_1 - d_3}{d_1} \times 100$$

Calculer les déformations initiale et résiduelle en établissant les moyennes des valeurs déterminées, arrondies au 0,1 % le plus proche.

### 6.5 Tension de rupture à la traction

#### 6.5.1 Préparation des éprouvettes

Prendre au hasard trois dalles de l'échantillon. Découper sur chacune d'elles une éprouvette mesurant 10 cm × 5 cm et dont l'épaisseur est celle de la dalle.

#### 6.5.2 Mode opératoire

Déterminer la largeur et l'épaisseur des éprouvettes comme spécifié en 6.1. Fixer chaque éprouvette, dans le sens de la hauteur, dans les mâchoires de la machine d'essai de traction (4.9), mettre la machine en fonctionnement et enregistrer la force ayant provoqué la rupture.

#### 6.5.3 Expression des résultats

La tension de rupture à la traction de l'éprouvette, exprimée en mégapascals, est donnée par la formule

$$\frac{F}{b \times d}$$

où

$F$  est la force de rupture, en newtons, arrondie au 1 N le plus proche;

$b$  est la largeur de l'éprouvette, en millimètres, arrondie au 1 mm le plus proche.

$d$  est l'épaisseur de l'éprouvette, en millimètres, arrondie au 1 mm le plus proche.

Noter les tensions de rupture individuelles, arrondies au 0,1 MPa le plus proche, dans le procès-verbal d'essai.